L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 11 JUILLET 1866. — Entre les rues Bienville et Conti.

G. F. WEISSE & Cie.
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 11 JUILLET.

Pour la liste des arrivages et des départs, celle des importations, exportations et consignations et ce qui concerne le mouvement du port en général, voir la partie anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le shérif — A la Bourse des Négociants et des Encanteurs, Plusieurs réclamations d'une succession; et à 5 heures, au No 51, rue Gravier, un coffre-fort, un pupitre, &c. De plus, à 10 heures, aux écuries de Cazenave, rue Toulouse, entre Dauphine et Bourgogne, un cheval et une jument.

Par Toussaint & Meubeeger—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, six lots de terre de valeur, adjoignant le Marché St-Bernard, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, St-Bernard, Robertson et Laharpe; un lot de terre [illegible] Canal entre Broad et Dorgenois; un autre avec une maison en bois rue Dauphine entre Dumaine et St-Philippe; trois autres dans le Troisième District; un autre dans le faubourg Washington, et deux lots de terre à Biloxi.

Par G. Bérémont—au No 69 de la rue de Chartres, marchandises sèches, bottes, souliers et chapeaux.

Par E. Roger & Co—à 10½ heures, au magasin de E. Bordelois, 41 rue Vieille Levée, vins rouges, en barriques et en caisses, champagne et vin de dessert.

Par Montgomery & Bouejuh 10 heures, à l'entrepôt Lafayette, coin Lafayette et Magazine, vin d'Europe et porter de Londres.

Par O. Valeton—à 10½ heures, aux entrepôts du gouvernement, rue Tchoupitoulas, entre Girod et Lafayette, 300 barriques de vin rouge, et 1200 caisses de vin rouge et blanc.

Par Hellaum & Marks—au No 38 de la rue de Chartres, marchandises sèches, lingerie et souliers.

Par A. Fulher & Co—au No 69 de la rue du Camp, marchandises sèches, bottes et souliers, lingerie, malles, chaussures, &c.

Par Gardner Smith, Yaiser & Co—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, le steamer J. L. Smallwood (actuellement la Bouchée), à l'encan.

MM. Gardner Smith, Yaiser & Co, encanteurs, vendront, aujourd'hui à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, le steamer J. L. Smallwood, autrefois la Bouchée, qui forçait le blocus. C'est un des plus fins marcheurs du Golfe.
On donnera les détails complets à la vente.

Les ventes de ce jour par le Shérif comprennent: 1o—à 10 heures A. M., aux écuries situées rue Toulouse, entre Dauphine et Bourgogne, 3me District—Un cheval et une jument alezans.
2o—A midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, une Royale—Réclamations, comptes, &c.
3o—A 5 heures P. M., au No 51, rue Gravier, Premier District—Un coffre-fort, un lot de meubles, &c.

Annonce—La vente de terrains situés rue Claiborne, Avenue St-Bernard, Canal, Craps &c, aura lieu mercredi 11 courant, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs. Cette vente offre aux spéculateurs, entrepreneurs et capitalistes, une excellente occasion de bâtir des magasins autour du Marché St-Bernard, et d'en tirer un bon loyer. Vente sans réserve par Toussaint & Meubeeger—Voir l'avis d'encan et les plans à la Bourse. 2

Affaires d'Europe.

Les premiers bulletins de la guerre ne sont pas favorables aux puissances alliées contre l'Autriche. La Prusse n'a réussi jusqu'à présent que par la rapidité de sa marche, ce qui ne l'a pas empêchée d'éprouver déjà deux échecs en Bohême, pour un fort petit succès remporté par elle dans la Thuringe. Hesse Saxe. Ces affaires sont peu graves, il est vrai, et la Prusse peut facilement s'en remettre, mais nous ne saurions en dire autant de l'Italie qui, après plusieurs combats malheureux a été obligée de renoncer au mouvement hardi qu'elle avait fait au-delà du Mincio. Là, ses pertes en hommes, bien qu'assez faibles, prennent un caractère de gravité qu'elles n'auraient pas ailleurs et dans d'autres temps. Si, par exemple, la bataille de Custozza n'était survenue qu'après deux ou trois engagements heureux pour l'Italie, un échec pareil n'aurait rien de décourageant pour la suite de la campagne et la conquête de la Vénétie n'en paraîtrait pas moins assurée.

Mais si l'on considère que les Italiens ont voulu faire la guerre à l'Autriche quand l'Autriche ne les menaçait en aucune façon; si l'on considère que la guerre faite par l'Italie est une guerre nationale ayant pour but l'annexion de la Vénétie, une des parties de son ancien domaine; que le gouvernement italien a été poussé comme par violence à cette entreprise chanceuse; que le gouvernement a, pour ainsi dire, dû choisir entre la dite entreprise et son discrédit national et peut-être sa chûte; que les chambres italiennes ont offert pour cette guerre toutes les ressources financières dont l'Etat pouvait disposer; que les vœux ont été unanimes et que femmes, vieillards, jeunes gens, tant au sud qu'au nord, tous se sont prononcés pour un mouvement agressif contre l'Autriche et pour un mouvement immédiat; si l'on considère toutes ces choses, on est surpris tout d'abord de l'échec signalé qui a inauguré pour l'Italie cette campagne tant désirée.

Nous n'avons, il est vrai, pour nous renseigner sur l'importance de ce revers que des dépêches télégraphiques fort écourtées, mais un grand fait paraît certain, c'est la retraite de l'armée italienne, ce qui annonce un certain désarroi dans les forces qui ont combattu à Custozza. Un télégramme de Florence admet, en outre, les pertes dont le chiffre a été produit et même des pertes plus fortes, et ces données suffisent pour inspirer une mauvaise opinion sur les suites de cette guerre pour l'Italie.

Si nous ajoutons à cela que l'armée italienne était commandée par le roi lui-même; que vraisemblablement cette armée était composée de vieilles troupes, les plus aguerries et les mieux disciplinées du royaume; qu'elle marchait avec la confiance et l'entrain que devait lui donner l'enthousiasme de tout un peuple, on ne peut s'empêcher de trembler pour le sort à venir de l'Italie, sort, à coup sûr, très aventuré en ce moment.

Ce premier résultat de la guerre attiédira beaucoup, nous n'en doutons pas, l'ardeur des volontaires. Ils n'espéreront pas réussir là où Victor Emmanuel aura échoué avec des soldats réguliers et ses meilleures troupes. Garibaldi est un brave, aussi brave qu'un homme le fut jamais; aussi brave qu'un homme puisse l'être, et certainement aussi dévoué, mais ces bonnes intentions et cette bravoure ne peuvent changer la force des choses, et la discipline autrichienne devant les hommes de Garibaldi ne peut être exposée qu'à des surprises imprévues.

Ainsi dès le début de la guerre, on sent déjà pour l'Italie le besoin de l'intervention française, ce qui semble donner raison à ceux qui soutenaient qu'il fallait que la France intervînt tout d'abord, dans l'intérêt de la paix.

Dans l'intérêt de la paix, oui, nous sommes de cet avis; mais la paix n'eut pu donner la Vénétie à l'Italie et il lui faut apparemment la Vénétie pour qu'elle puisse compter sur une paix solide et durable. Mais pour avoir Venise, il faut faire la guerre, et la France ne peut en 1866 faire plus la guerre pour cette raison qu'en 1859. Venise ne peut se prendre qu'après un duel à outrance entre la puissance qui l'a et la puissance qui veut l'avoir.

Il faut que l'Autriche s'engage fort avant en Italie pour qu'on puisse lui enlever la Vénétie par représailles. Si l'Autriche, par exemple, après la bataille de Custozza, respecte les limites du nouveau royaume d'Italie; si l'Autriche respecte les limites du Milanais cédé à Victor-Emmanuel par un traité, la France n'a pas de raison pour intervenir et la Vénétie reste à l'Autriche.

Cette face de la question n'avait été vue de personne, parce que tout le monde croyait que l'enthousiasme de l'Italie lui donnerait sur le champ de bataille une force irrésistible. Ce grand, ce brillant espoir ne s'étant pas réalisé, l'Italie peut être maintenant en tous cas en échec ou envahie. Dans les deux cas sa situation sera déplorable; l'illusion de Venise dissipée, c'est le trône de Victor-Emmanuel qui perd son prestige immédiatement et qui s'écroule; l'Italie envahie, c'est le nouveau royaume démoli, et peut-être aussi l'ancien petit royaume sarde, et d'une manière ou de l'autre, c'est pour Victor-Emmanuel la perte simultanée de ses dix capitales.

On voit d'après cela que le rôle de la France n'est pas des plus faciles. Intervenir maintenant, c'est arrêter l'Autriche, mais c'est manquer la Vénétie, et c'est laisser écraser la Prusse. L'Autriche, se retirant devant une manifestation française, acquiert certainement le droit d'être respectée dans toutes ses limites; elle acquiert aussi le droit d'imposer le désarmement de l'Italie. Le gouvernement français pourrait-il décemment prendre fait et cause pour un peuple vaincu, après avoir été agresseur, et dont, malgré les torts, on s'engagerait à respecter le territoire? Non, évidemment. La France ne pourrait exiger plus de l'Autriche, et nous croyons que si la France voulait davantage, c'est-à-dire que si la France voulait non seulement relever l'Italie de son impuissance militaire, mais encore lui conquérir un territoire qu'elle n'aurait pu gagner de ses mains, nous croyons que l'opinion de l'Europe entière serait contre la France, et l'on ne tarderait pas à voir la Russie reposer le Mincio comme la limite infranchissable aux ambitions du peuple italien.

Il faudrait donc de toute nécessité accepter les offres de l'Autriche. Je vous rends la Lombardie, dirait-elle, je rends en même temps toutes les parcelles italiennes, voire même les Etats sardes que j'aurais pu enlever aisément à la maison de Savoie, sans votre immixtion dans ses affaires, mais à une condition: c'est qu'il ne sera plus question de m'enlever, sous aucun prétexte, les possessions qui me restent en Italie.

Voilà le résultat que peut avoir la campagne qui commence. La France ne peut intervenir que pour sauver, non pour conquérir.

La Prusse serait elle-même obligée de désarmer; car si l'Italie est neutralisée, la Prusse seule ne peut rien faire contre l'Autriche; elle rappellerait en ce cas ses soldats et la guerre serait presqu'aussitôt finie qu'entreprise.

Dès lors, plus de délimitations nouvelles, plus de changements de frontières; l'Italie s'estimerait heureuse de conserver ce qu'elle a actuellement; la Prusse aussi, et la France attendrait des temps meilleurs pour remanier la carte européenne.

Il serait donc important pour la paix du monde, — nous voulons dire pour la paix immédiate, — que l'Autriche, sans poursuivre ses succès au-delà de certains points, pût les assurer et rester invulnérable soit du côté du nord, soit du côté du sud. Si triomphante, au contraire, elle veut profiter de la victoire et viser aussi aux annexions, alors c'est la guerre en Europe, et une guerre sanglante et longue, une guerre sans fin.

La France, d'autre part, forcée d'intervenir hâtivement pour sauver l'Italie, peut imposer le statu quo à toutes les puissances belligérantes. Mais si, au contraire, la France, appelée à combattre par l'obstination de l'Autriche, veut profiter des succès qu'elle pourrait avoir pour agrandir son territoire, oh! alors, c'est la guerre dans toute l'Europe, et aussi une guerre longue et sanglante, une guerre sans fin.

Vols et Effractions dans la Ville.—Avec le retour des mois d'été et de la grande chaleur le vagabondage et le vol, comme c'est l'ordinaire dans cette saison, ont repris leur cours d'une manière effrayante. Les voleurs ont d'autant plus de facilité pour faire leurs opérations que beaucoup de gens partent pour les eaux ou pour la campagne et laissent leurs maisons de résidence sans protection suffisante. Les brigands en profitent pour y entrer soit le jour soit la nuit et pour en enlever tout ce qui est transportable. Quelques-uns sont assez audacieux pour s'y loger passagèrement et user des vins et de toutes les provisions qui s'y trouvent, comme s'ils en étaient les véritables propriétaires. Ces abominables pratiques doivent être connues de la police et personne ne conçoit qu'elles puissent être souffertes avec tant de longanimité.

M. Adams, le chef de police a à sa disposition une force assez considérable pour faire contre les voleurs une chasse effective. Il a encore pour favoriser sa surveillance des fils télégraphiques qui le mettent en communication avec toutes les stations du département de la police, c'est-à-dire avec ce qu'on appelle en français tous les corps de garde de la ville, de manière que rien de ce qui touche à l'ordre public ne peut lui échapper, soit par des rapports qu'il reçoit de ses subordonnés, soit par des rapports qu'il leur demande.

Et cependant, en dépit de tous ces avantages, les vols par effraction continuent et se multiplient, et les arrestations ne se font pas dans la proportion de 1 à 100; ce qui signifie qu'on arrête qu'un voleur sur 100. Ils opèrent donc à leur aise avec la perspective d'une impunité presque assurée.

Les allées ou petites rues qui divisent les îlets en deux sont particulièrement le théâtre des truanderies de ces industriels, comme aussi elles en sont le plus souvent le repaire. Alors, le voisinage est entièrement mis à sac; gare aux volailles qu'on élève ou au linge qu'on blanchit et qu'on étend! Tout cela devient le butin de ces flibustiers de ruelles, où l'on dirait que la police n'ose s'aventurer dans ses rondes. Au lieu d'y entrer, la police s'en détourne comme si elle avait peur. Il faut pourtant que cela finisse et que la ville retrouve son repos. Nous recommandons particulièrement au chef de police la surveillance des ruelles et nous lui signalons celle qui partage l'îlet borné par les rues Trémé, Marais, St-Louis et Conti, comme infestée de vagabonds et de voleurs de toutes sortes.

On écrit de Cologne à la date du 20 juin que l'engagement qui a eu lieu sur la route de Hamburg entre les Prussiens et les Autrichiens a été plus considérable qu'on ne l'avait annoncé.

Cinq régiments de cavalerie autrichienne ont été surpris par douze régiments de cavalerie prussienne.

Les cavaliers autrichiens ont tiré le sabre et se sont précipités avec le plus grand élan sur les Prussiens, qui ont été dispersés en moins d'une heure de temps.

Compagnie du Chemin de fer du Texas et de la Nlle-Orléans. — Les actionnaires de cette compagnie sont prévenus qu'un meeting spécial aura lieu au bureau de MM. Wharton & Sandcliff, rue de la Commune, No. 115, jeudi 12 du courant, à 5 heures du soir, pour réorganiser la compagnie dans cette ville et pour traiter de choses qui intéressent les actionnaires et les citoyens de la Nlle-Orléans. Les signataires de cette convocation sont Mr. A. M. Gentry, président, et Mr. Chas. Jn. Congrève, secrétaire.

La Fête des Pompiers et les Fourneaux à huile de pétrole. — Le restaurant au fourneau de pétrole a été un des traits les plus remarquables de la fête des pompiers aux «Fair Grounds». Le mérite de ce fourneau à pétrole a été soumis à la plus rude épreuve. Il s'est montré égal à la presque incroyable tâche de fournir à manger à plus de 100 personnes par jour, et encore laissant à son propriétaire des prix largement rémunérateurs. Il n'y a pas de doute à cet égard; le fourneau à pétrole est à l'économie domestique ce que la vapeur est à la navigation et le télégraphe à la distance. Ce fourneau est destiné à remplacer tous les autres moyens de faire la cuisine par la raison supérieure qu'il épargne le temps et l'argent. Nous référons le lecteur à l'annonce de la Cie. Vente, rue du Camp, No 106.

LE BULLETIN FINANCIER.

Paris, 21 juin.

Midi et demi à une heure et demie. — Pas de changement sur les cours d'hier à la première cote anglaise.

La cote de *Vienne* d'hier en amélioration de 1 0/0 environ sur les Métalliques et sur le change.

Les cours des Bourses de province arrivent comme suit:

De *Bordeaux*, à 62 42 1/2 sur le 3 0/0.
De *Lyon*, à 62 45 sur le 3 0/0; à 38 50 sur l'Italien.
De *Marseille*, à 61 95 sur le 3 0/0; à 38 05 sur l'Italien.

Tels sont les renseignements positifs.

De *Berlin* les télégrammes, les correspondances ont des interruptions continuelles. Pas de régularité dans les réceptions. Pas de nouvelles ce matin.

Pas de nouvelles non plus de *Francfort* au moment où nous écrivons.

Nous parlons, bien entendu, des renseignements sur lesquels on peut s'appuyer avec certitude, et qui ont une source authentique. Nous ne nous occupons pas des autres. Pour les répéter, d'ailleurs, il faudrait remplir les colonnes de ce journal.

La rente a ouvert au parquet à 62 80, en baisse de 15 c. sur le cours de clôture d'hier. Elle s'est élevée à 62 90, puis retombe à 62 70.

L'Italien, qui a débuté à 38 90, ne cesse de décroître; il tombe de chute en chute à 38 25.

Les valeurs sont offertes.

Toutefois, le Crédit foncier regagne 5 fr.; le Gaz conserve son prix d'hier, 1,345; la Transatlantique gagne 2 50; la Société immobilière, 7 50 environ.

Le Crédit mobilier français perd 5 fr.; le Crédit mobilier espagnol décroche le cours de 200 fr. On le cote 195 fr., nous dit-on.

Deux heures. — Les cours se maintiennent. Peu d'affaires. Il y a encore des escomptes; 39,000 Rente 3 0/0; 42,500 d'Italiens; 600 Mobilier; 25 Comptoir; 25 Portugais, 50 Foncier; 75 Nord. Leur effet est complètement nul sur le marché. On ne s'en occupe pas plus que du Premier Paris du *Constitutionnel*.

La Bourse ne paraît plus attacher d'importance aux articles d'interprétations pacifiques.

Le bruit se répand à l'instant qu'une grande bataille a été livrée en Silésie entre les Autrichiens et les Prussiens. Ces derniers auraient été battus à plate-couture, et le prince Frédéric de Prusse aurait été tué.

Nous ne mentionnons ce bruit là que sous toutes réserves. Dans l'état actuel des choses, il y aura toujours à la Bourse une nouvelle vraie sur cent.

Il y a déjà un correctif à cette nouvelle.

La bataille aurait eu lieu sous les murs de Francfort, et c'est le prince Charles qui aurait trouvé la mort dans le combat.

La seconde cote de Londres sans changement.

Trois heures. — Mauvaise fin de Bourse. La Rente ferme à 62 60, l'Italien à 38 40, le Mobilier à 430 fr.

Trois heures cinq minutes.—Rien ne vient confirmer la nouvelle d'une bataille en Silésie ou près de Francfort.

—Il y a eu hier un grand dîner au ministère des affaires étrangères en l'honneur de la reine Emma d'Hawaï.

Parmi les invités se trouvaient M. le marquis de Chasseloup Laubat, ministre de la marine; M. Béhic, ministre du commerce et des travaux publics; M. le baron Haussmann, préfet de la Seine; M. Mellinet, commandant général de la garde nationale; le général Almonte, ministre du Mexique, et les ambassadeurs d'Angleterre et d'Espagne.

L'amiral Jaurès assistait à ce dîner, et il s'est souvenu du temps où les femmes, aux îles d'Hawaï, se paraient d'un costume beaucoup plus simple que la charmante toilette noire que portait avec infiniment de grâce la reine Emma.

(*Liberté* du 21 juin.)

ITALIE.

Florence, 18 juin.

A mesure que le moment décisif approche, les incertitudes deviennent plus grandes. Il y a en ce moment à Florence deux partis parfaitement distincts. Les uns affirment hautement que l'armée autrichienne ne saurait résister au premier choc des soldats italiens; les autres, au contraire, craignent pour l'Italie des revers. J'ai vu plusieurs de ces pessimistes, d'ailleurs entièrement dévoués à la cause italienne. L'un d'eux, entre autres, affirmait que les troupes rassemblées sur les bords du Pô sont épuisées par la chaleur et manquent de souliers. Enfin, on parle avec crainte d'une attaque contre Venise. Je ne connais nullement le plan du général La Marmora, mais il serait insensé de supposer qu'il entre dans ses intentions, même en cas de succès, d'aller assiéger l'ancienne ville des doges. Venise est imprenable. Les Autrichiens ont miné toutes les routes et peuvent faire sauter une armée; de plus, la ville est défendue par des lagunes d'une immense étendue. Par mer, la flotte ne peut que bloquer le port, car on ne peut sérieusement songer à bombarder la capitale de la Vénétie. Ajoutez à tout cela que tous les citoyens suspects d'italianisme sont ou incarcérés ou chassés de la ville, et vous aurez une idée exacte de la situation. Enfin, pour investir une place de premier ordre comme celle-là, il faut une armée de cent cinquante mille hommes, et l'Italie, forcée de craindre un mouvement offensif des Autrichiens, enfermés dans le quadrilatère, ne peut envoyer que les volontaires.

Si nous quittons Venise pour nous tourner d'un autre côté, nous voyons devant nous se dresser le quadrilatère avec ses formidables forteresses. Plus bas, en deçà du Pô, Ravigo et ses fortifications, où est massée la principale force des Autrichiens.

Tel est le raisonnement des pessimistes. Ils tournent déjà la tête du côté de Livourne et écoutent s'ils n'entendent pas la *fameuse casquette du père Bugeaud*.

A côté de cette opinion absolue, s'en présente une autre non moins radicale: Prendre Venise, s'emparer du quadrilatère, anéantir en une seule bataille l'armée autrichienne, tout cela sera l'affaire d'un moment. Quant aux volontaires, ils sont déjà dans le Tyrol, où, entre parenthèses, le maréchal Ney ne put tenir avec 40,000 vieux soldats.

Au milieu de toutes ces exagérations, qui se font jour, non pas dans la presse, qui est muette, mais dans le public, le gouvernement reste calme. Il a cette tranquillité qui précède la bataille. Depuis 1859, il a tout préparé, tout prévu; il marche, non pas à coup sûr, mais sur un terrain qui lui est familier, et il compte avec raison sur le patriotisme ardent dont la nation italienne a donné tant de preuves.

Il faut, je vous jure, être doué d'une patience à toute épreuve pour ne pas perdre la tête au milieu de ce chaos de nouvelles.

Aujourd'hui, c'est le général Bixio qui a passé le Pô; hier, c'était le général Cucchiari qui avait fait un mouvement en avant de Crémone; avant-hier, c'était Cialdini qui marchait sur Peschiera.

Ajoutez à cela les gens qui vous abordent mystérieusement dans la rue: «Les Prussiens viennent d'être écrasés sous les murs de Francfort.» Vingt pas plus loin, vous apprenez avec bonheur que les Autrichiens ont subi une défaite complète. Puis, ahuri au milieu de toutes ces contradictions, vous prenez le parti de vous boucher les oreilles. Heureusement que cette situation ne peut durer.

Demain, le gouvernement doit envoyer un ultimatum à l'Autriche; on m'assure qu'il contient simplement une sommation d'avoir à quitter la Vénétie dans les 24 heures. La forme importe peu d'ailleurs; ce qu'il y a de certain, c'est qu'une déclaration de guerre est en route probablement à cette heure.

Le roi quittera Florence demain, sans doute, pour rejoindre le général La Marmora, que j'ai vu hier monter en chemin de fer.

Soyez sûr que le canon ne tardera pas à se faire entendre, il est temps d'ailleurs qu'il impose silence à tous ces propagateurs de fausses nouvelles, suivant les versions les plus accréditées, le passage du Pô aurait lieu jeudi ou dimanche, au plus tard.

En attendant la guerre, toutes les villes souffrent du manque absolu de numéraire. L'agio ne fait qu'augmenter. Ajoutez à cela que les petits billets émis par le gouvernement sont faits non avec du parchemin, mais avec du papier n'offrant aucune résistance, si bien qu'au bout de peu de temps ils se déchirent. L'idée que je vous transmettais a porté ses fruits. De tous côtés, les maisons de banque émettent des billets de 10, 5, et même 1 fr.

Il n'y a plus absolument, je le répète, que du papier; il est vrai que les commerçants le refusent avec le plus louable empressement.

A Naples, la chose est curieuse encore. Il arrive d'affreux chiffons de papier, venus de je ne sais quelle banque. Muni de ces morceaux de papier, vous vous présentez chez le changeur, qui, avec son sourire le plus affable,—les changeurs ont depuis quelque temps un sourire très gracieux en Italie,—vous prévient que vous ne perdrez guère que 26 ou 30 0/0. Vous vous réjouissez déjà, mais votre joie se change en stupéfaction lorsque vous apprenez qu'il faut que vous alliez par ..... un notaire. Pourquoi un notaire? C'est ce que l'on ne saura jamais. Bref, au milieu de tous ces papiers, jaunes, verts, bleus, propres ou sales, percés rarement, on se croirait à la petite Bourse, et je crois que je préférerais les valeurs de MM. X, Y et Z à tous ces affreux spécimens du crédit italien.

BRISE DE STADE.

Voici en quels termes le *Moniteur prussien* rend compte de l'occupation de la ville forte hanovrienne de Stade:

Le général Manteuffel mande de Lunebourg, que le bataillon de fusiliers du 25e d'infanterie (rhénan), laissant 150 hommes à Harbourg, a entrepris le 17, à dix heures du soir sur les chaloupes canonnières *Loreley* et *Cyclope*, ainsi que sur un bateau à vapeur particulier de Harbourg, une expédition contre Stade. Le bataillon fut débarqué le 18 à une heure du matin, et marcha immédiatement sur Stade, éloigné d'une lieue et quart.

A environ mille pas de la forteresse, la colonne fut découverte par une vedette qui se retira immédiatement au grand galop pour donner l'alarme à la garnison; elle suivit très rapidement, mais trouva la porte de la forteresse fermée. Cependant, à l'aide d'instruments apportés par les matelots, on parvint à ouvrir la porte, après quelques minutes, et le lieutenant-colonel de Cranach se jeta à la tête de son bataillon dans la forteresse.

Dans la rue conduisant au marché, où était le poste principal, un détachement de 40 Hanovriens s'avança vers la colonne, et on en vit un plus grand nombre sur le marché.

Le lieutenant-colonel de Cranach somma les Hanovriens de mettre bas les armes. L'officier qui commandait le détachement ne consentit pas; alors le premier rang des fusiliers fit feu sur les Hanovriens, on répondit à ce feu du haut d'une maison.

Un officier d'état-major hanovrien parut alors entre les détachements, pria de cesser le feu, en disant que les troupes hanovriennes avaient l'ordre de ne pas se défendre, et que le commandant était disposé à capituler.

Par suite, on fit halte immédiatement; on mit l'arme au pied et on conclut une capitulation d'après laquelle tous les officiers ont la liberté de se rendre chez eux ou partout ailleurs, avec tous les honneurs et en conservant notamment leur épée; les sous-officiers et soldats déposent les armes et chaque homme retournera dans ses foyers. On respecte, sous tous les rapports, la propriété des particuliers et des militaires.

On a pris en matériel de guerre à Stade, 21 canons rayés; 85 obusiers, 6 mortiers et beaucoup de canons de diverses espèces, 14,000 fusils neufs rayés, des munitions et des approvisionnements. La communication par le chemin de fer avec le Hanovre est rétablie.

UN PLAN DE CAMPAGNE.

Nous trouvons dans le journal *l'Italie* les lignes suivantes, qui terminent un article où cette feuille annonce l'ouverture des hostilités:

La campagne qui vient de s'ouvrir n'est pas sans analogie avec la campagne de 1809. A cette époque, Napoléon, qui s'avançait par le haut Danube, donna rendez-vous, sous les murs de Vienne, au prince Eugène, qui partit d'Italie à la tête de son corps d'armée; le résultat de ce rendez-vous fut la bataille de Wagram. Il faut espérer qu'en 1866 ce sera aussi sous les murs de Vienne que les puissances alliées pourront signer la paix en arrachant, et cette fois pour toujours, l'Allemagne et l'Italie à la maison d'Autriche.

N'est-ce en effet qu'une espérance? Et ne faut-il pas y voir peut-être un plan de campagne? Mais où est le Napoléon qui l'exécutera?

— Le roi de Hanovre, qui vient, dit-on, de s'embarquer pour l'Angleterre, est frappé de cécité depuis son enfance. Cette infirmité, qui appelle l'intérêt sur ses mésaventures, ne l'a pas rendu propre à gouverner les hommes avec intelligence. Le grand but de son gouvernement a été de revenir à la constitution réactionnaire de 1840, dont le peuple ne voulait pas et qu'il parvint à rétablir en 1855. Depuis cette époque surtout le roi Georges s'était fait remarquer par sa haine contre la Prusse et contre l'unité allemande. C'est en combattant la politique étroite de ce prince que M. de Bennigsen acquit sa célébrité. Il fut honoré de trois élections simultanées dans les premières élections faites après la crise de 1855, et depuis, jusqu'à l'entrée des Prussiens en Hanovre, sa popularité n'a fait que s'accroître.

— On écrit d'Amiens, 17 juin, au journal le *Droit*:

L'incendie vient de s'abattre sur la ville et a fait courir un danger réel à notre magnifique cathédrale. Le feu s'est communiqué d'une maison du voisinage, où existait un entrepôt d'huile, à la flèche de la vieille basilique, malgré sa prodigieuse hauteur.

On sait que les corbeaux font souvent leur nid dans le clocher des églises; ces nids se composent de menu bois très sec et d'autres matières combustibles. Sur un des nids sont tombées quelques flammèches. Il n'en a pas fallu davantage pour que la flèche prît feu.

A cette vue, une immense clameur a retenti au sein de la foule. D'intrépides pompiers se sont aussitôt précipités au-devant du danger, mais il a fallu un certain temps pour monter jusque-là. Vingt-cinq à trente minutes paraissent un siècle en pareille occurrence. Enfin ils ont paru sur le lieu du sinistre. Il était temps. Déjà une pièce de charpente se carbonisait. On a pu, sans trop de peine, éteindre ce commencement d'incendie, après quoi il a semblé que chacun respirait plus à l'aise dans l'atmosphère de feu où tout le monde remplissait son devoir.

Les corbeaux, dont le bec est d'une grande puissance, soulèvent fréquemment, dans les combles de la cathédrale d'Amiens, des plaques de plomb pour bâtir leurs nids. Ces énormes plaques.

L'incendie qui avait éclaté [illegible] de la cathédrale, a consumé une maison avec des magasins remplis d'huile et a mis en péril tout le quartier.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

RÉSISTANCE DE SICKLES AU JUGE BRYANT.

APPROBATION DE STANTON.

Résistance de Stanton au Président.

LE BILL DU TARIF.

Guerre du Congrès contre le Président.

Probable renvoi de tous les fonctionnaires Radicaux.

POLITIQUE DE GUERRE DE BENEDEK.

L'ITALIE DEMANDE SECOURS A LA FRANCE.

L'île de Sardaigne offerte en échange.

MARCHÉS.

Passe sud-ouest du Mississippi, 10 juillet. — Montant le fleuve ce soir à 6 heures: steamer Texas, de Galveston, avec 240 têtes d'animaux et divers articles. Le commis, M. Cummings, a donné les nouvelles suivantes, tirées des journaux:

Au Texas, les élections ont été faites avec calme, et le parti conservateur l'a emporté par une forte majorité. Dans le comté de Jefferson, la sécheresse a occasionné beaucoup de mal. Le général Longstreet est arrivé et a été reçu avec grande démonstration d'estime. Les affaires étaient plus actives. Le coton est tellement rare qu'il ne s'est pas fait d'opérations dans cet article. On en a vendu 20 balles à 21 cents, le middling, payable en espèces.

Les arrivages de laines ont été considérables; vente de 200 balles moitié mérinos à 17 cents en or; 5,000 autres balles à 16, en or, et il y a apparence de hausse sur les laines. L'or est coté à 149. Le marché aux bestiaux est actif; les bœufs valent $12 à 18, en espèces; les veaux $6 à 8, en espèces. (Pour le mouvement du port de Galveston, voir la partie anglaise.)

Quarantaine, 10—Les navires Castine, Kate Davenport et América, montent le fleuve avec des remorqueurs.

Passe Sud-Ouest, 10.—Le navire Estell monte le fleuve. Il ne reste ici que le brick Papino. Rien autre à signaler. Brise du sud-est; marée basse.

Charleston, 10.—Le général Sickles a écrit sur le dos du mandat d'arrêt qui lui a été remis ce matin par le marshal des Etats-Unis, pour avoir désobéi aux ordres des autorités supérieures: «Je refuse de me laisser arrêter.» (Signé), *Daniel E. Sickles*, major-général commandant. Il a reçu le marshal avec courtoisie, et lui a dit qu'il avait télégraphié à Washington pour savoir ce qu'il avait à faire. M. Stanton, dans sa réponse, approuve la conduite de Sickles et lui dit de ne pas se laisser arrêter; et, si l'on emploie des moyens violents, de résister avec toutes les forces qu'il pourrait avoir à sa disposition.

Ce conseil lui est donné en vertu de la proclamation du président Lincoln, de l'année 1863. Le juge Bryan a en conséquence ordonné de suspendre toute action, et va soumettre l'affaire au Président.

Mobile, 10.—L'entrepôt des expéditeurs a été détruit par le feu, cette après-midi. Il s'y trouvait 1000 balles de coton. La perte est de $150,000, mais elle est couverte par les assurances.

Washington, 10.— Le président a reçu des visites aujourd'hui. On parle d'une rupture entre le président et le secrétaire Stanton par suite de la conduite arbitraire de ce dernier dans l'affaire du payeur Paulding, qu'il avait envoyé au Fort McHenry sous garde.

Le président a ordonné de suspendre cette affaire jusqu'à ce que la justice militaire puisse revoir et faire un rapport. Il a lancé un ordre pour le retour immédiat de Paulding.

Le secrétaire Stanton a aussi renvoyé trois payeurs, les lieutenants-colonels Dodge, Jamison et G. B. Ely, qui ont déposé devant la cour martiale en faveur de Paulding.

Au Sénat, M. Stewart a soumis une résolution pour que le président s'interpose en faveur des Féniens prisonniers dans le Canada.

Le bill de la chambre fixant le nombre des juges de la cour suprême, a passé avec un amendement qui porte qu'aucune vacance ne sera remplie dans le bureau des juges-associés, jusqu'à ce que le nombre soit réduit à six; et qu'à l'avenir la cour se composera d'un juge-président et de six juges-associés. Le bill subit encore quelques changements sur les lieux où la cour doit siéger. Par ce bill, la Virginie, la Caroline du Nord et la Caroline du Sud sont dans le 4me circuit, et la Georgie, l'Alabama, la Floride, le Mississipi et le Texas dans le 5me.

Le bill pour agrandir les dépendances du Capitole, a passé. On estime que la propriété coûtera environ $300,000.

Le bill du tarif a passé par 94 contre 53. La taxe sur le coton est fixée à 3 cents par livre et à $1 50 par tonneau sur tous les charbons étrangers.

Thad. Stevens est candidat pour être sénateur aux Etats-Unis. Le bill du sénat réduisant le nombre des juges associés de la Cour Suprême a pour objet de dominer le président. Il avait nommé l'honorable M. Sansbury, de l'Ohio, pour remplir la vacance causée par la mort du juge Catron. Sous ce bill, il n'y a pas de vacance.

Goffroth, démocrate de la Pennsylvanie, sera exclu et son siége donné à Konts le républicain noir.

On ne croit pas que le sénat passe le bill du tarif.

Washington, 10. Chambre—Dans la discussion du bill du tarif, M. Wentworth a dit qu'il serait prohibitif.

M. Morrill, du Varmont, le croit juste au fond, et il dit qu'il sera avantageux au pays malgré toutes les criailleries contre.

M. Davis, du Mass., a déclaré que la Nlle-Angleterre n'avait pas besoin de plus de protection et il ne veut pas que la responsabilité du bill pèse sur ses habitants, mais sur l'Ouest, dont le peuple y est plus intéressé qu'aucun autre.

M. Delano a dit qu'on devait l'adopter; c'est, selon lui, le seul bill qui ait donné protection à l'agriculture. Il fait appel aux membres de la Nlle-Angleterre pour qu'ils appuient le bill.

M. Karson, de l'Iowa, a dit qu'on devrait l'appeler: bill pour annuler les bienfaits de la divine Providence. Il devrait être fondamentalement changé, sans cela, le peuple américain devra protester jusqu'à ce qu'il ne puisse acheter une seule chose qui soit protégée. Il était combiné dans des intérêts spéciaux et sacrifie les intérêts de la moitié d'un peuple à l'autre moitié.

D'autres membres ont parlé.

Des amendements réduisent le droit sur les rails à 70 cents par 100 livres, augmentant les droits sur les produits agricoles, réduisant le droit sur le thé à 12 1/2 c., et sur le café à 2 1/2.

Washington, 10—La 4e section de 20 milles du chemin de fer du Pacifique dans la division orientale étant terminée, le secrétaire du Trésor a ordonné d'émettre des bons au montant de $320,000 en faveur de l'entrepreneur. Il a également ordonné d'émettre pour $640,000 de bons pour le chemin central du Pacifique, en Californie.

New York, 10 — Le steamer des Etats-Unis Nipsic, arrivé de Rio Janeiro à Panama, rapporte avoir vu le 9 juin à 50 milles à l'est de Maldonado, les frégates péruviennes blindées l'Huescar et l'Indépendance. Elles croisèrent quelque temps sur ce point et réussirent à capturer et à détruire cinq navires espagnols.

Il y a eu cinq cas de choléra à Brooklyn dimanche et deux lundi.

Nouvelles additionnelles d'Europe.

New York, 10—Les nouvelles additionnelles suivantes ont été apportées par le *City of London*:

Vienne, 27 juin—L'attitude passive prise par le général Benedeck vient, à ce qu'il paraît, de son désir de voir les troupes fédérales faire leur jonction avec son armée, et aussi de donner le temps aux Prussiens d'avancer sur la Bohème, de manière à leur couper la retraite.

Il y a des dissentions parmi les libéraux hongrois, le parti Deak étant opposé à l'insurrection; ce parti veut attendre le moment où les Autrichiens éprouveront une défaite, tandis que l'autre parti est disposé à une insurrection immédiate.

Florence, 27 juin—Le roi d'Italie a demandé, hier, l'assistance de la France contre l'Autriche, offrant en échange l'île de la Sardaigne et d'importantes concessions dans la question romaine.

Le roi a adressé une dépêche au président du conseil pour lui donner l'assurance que la bataille du 24 n'a été ni une défaite ni une victoire. Il ajoute: «J'ai ordonné la concentration de toutes nos forces pour reprendre la campagne. Notre armée est dans d'excellentes dispositions et anxieuse d'être en face de l'ennemi.»

New-York, 10.—Une lettre de Vera-Cruz, en date du 25 juin, dit: Le général Figueroa a pris d'assaut la ville de Tehuacan; celle de Toluca, qui n'est qu'à 40 milles seulement de la ville de Mexico, est en danger de tomber au pouvoir des libéraux.

Une canonnière française qui avait été maltraitée à Tabasco par les Libéraux, ayant essayé de monter la rivière de Tampico, se trouve maintenant dans une position critique. On doit envoyer des renforts de troupes françaises à Tampico.

Washington, 10.—Le caucus républicain a renvoyé le jour de sa réunion à mercredi soir. Un des projets de ce caucus est de délibérer sur le meilleur moyen à employer pour contrecarrer l'action du Président durant le recès du congrès.

Si le bill de M. Trumbull passe, il enlève virtuellement au président le pouvoir de nomination, et, comme conséquence, le pouvoir de révocation sans le consentement du Sénat.

Le président, sans aucun doute, mettra son veto sur la mesure, et il n'est pas sûr qu'elle puisse passer par dessus le veto.

On dit que le président renverra de leurs places tous les radicaux après la session. De là l'action des républicains convenue en caucus.

New York, 10, au soir. — L'or a fermé à 149 3/8.

Le coton était ferme à la clôture avec des ventes de 1,500 balles de 36 à 38c.

5-20, coupons de 62, 106 1/2. Trésor 7 3/10, 103 1/2 à 103 3/4. Le marché est ferme et actif pour les fonds du gouvernement.

On a vendu d'un seul coup plus de $1,000,000 des 5-20 de 65.

Autres Dépêches.

New-York, 10 juillet.—Le vapeur City of London, parti de Liverpool le 27, et de Queenstown le 28, est arrivé.

Les Prussiens ont été battus par les Autrichiens en Bohême.

Liverpool, 28 juin P. M.—Le coton est calme. Le middling Uplands est à peine coté à 13 1/2 d.

Londres, 28 P. M.—5-20 à 64 1/2-64 3/4. Cons. 86 7/8 à 87.

Un télégramme de Pardubitz, Bohême, dit que les Prussiens ont été battus près de Neustadt, et retraitent en laissant leurs morts.

Un télégramme de Berlin dit que les Prussiens ont eu un succès dans la Thuringe, faisant prisonniers 7 officiers et 500 soldats.

L'armée autrichienne à Custozza comptait 60,000 hommes.

Un télégramme de Florence dit que les pertes ont été égales à celles qu'on a rapportées, et peut-être plus fortes. La cavalerie et la division de Bixio ont couvert la retraite, qui s'est faite en bon ordre.

New-York, 10 juillet P. M.—Coton calme à 36 et 38. Or 149 1/2. Sterling 110.

CHRONIQUE DES LETTRES ET DES ARTS.

Une lettre adressée à l'*Evénement* par M. le docteur Bousset, médecin de Méry, donne les détails suivants sur la maladie qui a emporté l'éminent écrivain.

«....Méry, mon ami et mon client depuis près de dix-huit ans, a succombé à une affection cancéreuse qui le minait depuis longtemps.

Effrayé de la gravité de sa position, j'ai voulu très souvent appeler MM. Velpeau, Nelaton, Ricord, et enfin j'ai pu très difficilement obtenir de M. Méry d'appeler M. Nelaton, qui lui a fait trois visites (la dernière, le 27 février dernier). M. Nelaton l'a condamné et n'a pu que me donner l'assurance d'une *fin très prochaine*.

Le vendredi 15 juin, des accidents nerveux très sérieux m'ont fait appeler (toujours contre la volonté de Méry) M. le docteur Trousseau, qui me donna rendez-vous pour le lendemain matin à onze heures vingt, et M. Trousseau et moi n'avons pu que porter le pronostic le plus grave.

Cette visite a été la *seule* faite par M. Trousseau.

Aucune opération n'a jamais été faite, parce qu'elle eût été *mortelle immédiatement* et la seule hémorrhagie survenue, il y a quelque temps a été causée par la chute d'une escharre et non par une *opération*, que, dès le mois de février, M. Nelaton et moi nous avons dû *expressément proscrire* de tous traitements.

CHRONIQUE LOCALE.

Cour du Recorder Gastinel. — Eliza Campbell, accusée par G. W. Watkins de lui avoir volé $525, a été interrogée hier et renvoyée.

Charlotte (c) aura à répondre à une accusation de vol à propos de certains articles trouvés en sa possession, et appartenant à Eugène Dupré.

Hy Williams (c), coupable de vol, passera 90 jours au Workhouse; ainsi Ellen Brooks, Clara Brown, Mary Peters et Josephine Lewis, ces dernières de couleur, femmes folles de leur corps, accusées d'avoir fait du tapage, rue Bienville.

L'assistant Recorder Cunningham siégeait hier à la place du Recorder Gastinel qui a obtenu des Conseils un congé de 30 jours.

Uniforme de la Police. — Les uniformes qui avaient été commandés à New York pour la police de la Nouvelle Orléans sont arrivés, et dans quelques jours nous verrons tous les agents revêtus de leur costume officiel. Il consiste en un [illegible] avec des boutons de métal, sur lesquels on voit un croissant avec le mot "police" au dessous. Les chapeaux sont de paille. Ils porteront les numéros respectifs des officiers. La police, affublée ainsi, sera reconnaissable pour tout le monde.

CONSEIL MUNICIPAL.

Bureau des Aldermen.—Le Trésorier accuse une balance de $66,283 22.

Sujet de dépense nouvelle.—Le contrôleur et les médecins demandent maintenant l'assistance d'un chimiste et le maire recommande cette pétition. Référé au comité de police et de santé.

Le maire annonce que MM. Gates McCune & Co, de Saint Louis, fourniraient les machines des water works construits au pied de la rue du Canal, coûtant $16,000 piastres si on leur payait $6,000 sur leur dont dues. Référé au comité des rues.

Le contrôleur soumet un rapport qui montre que le recorder Vennard ne lui a remis une fois que $5 sur une amende de $25 imposée par lui. Une autre fois, il ne remit rien d'une amende de $5; dans une autre circonstance, il rendit $10 sur 15, ainsi de suite. Déposé pour attendre le rapport d'un comité spécial.

Une communication de l'avocat-assistant de ville concerne le différend qui s'est élevé entre le shérif Hays et son prédécesseur, M. Bienvenu, à propos de comptes. M. Paisley propose de recommander à l'avocat-assistant d'agir en cette affaire du mieux qu'il pourra. Adopté.

Est reçue une communication pour un chemin de fer ayant de grandes ramifications, et dont le noyau principal serait la rue Claiborne. Référé au comité des rues.

Une ordonnance établissant une licence de $500 pour les vendeurs de billets de loterie, avec une pénalité de $500 à $1000 s'ils ne prennent pas la licence, est finalement adoptée.

Sont adoptées une résolution pour la réparation d'une partie du wharf à $41 par pied carré et une autre résolution pour vendre le contrat d'une construction de pont sur le bayou St John.

Le comité spécial chargé de l'inspection des livres du Recorder Vennard rapporte que des ratures opérées sur ces livres n'ont pu être expliquées par lui.

M. Paisley propose qu'il soit mis en accusation.

La proposition est adoptée malgré l'opposition de M. Montamat, et l'affaire est référée de nouveau au comité spécial qui est chargé de rédiger les articles de la mise en accusation. Le Bureau s'ajourne.

Bureau des Aldermen. — On s'occupera en séance secrète d'une résolution concernant le recorder Vennard.

Une résolution pour autoriser le maire à acheter de MM. Walton et Deslonde un morceau de terre situé à l'angle des rues Baronne et Poydras, à un prix n'excédant pas $10,000, est référée au comité des finances.

Une résolution approuve certains contrats adjugés par le contrôleur, pour la réparation des rues.

Une résolution relative au procès de la ville contre la compagnie des steamers de New-York, est référée au comité des finances.

Est référée au même comité une résolution autorisant le contrôleur à tirer sur le Trésor pour un montant suffisant au payement de billets échus. Aucun intérêt ne sera alloué si ces billets ne sont pas présentés pour payement dans les 30 jours.

Est référée au comité des rues une résolution concernant la construction du nouveau marché, en extension du marché Poydras.

Le bureau s'ajourne.

BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 10 juillet 1866.

Il ne s'est opéré aujourd'hui aucun changement important sur le marché. La demande de tabac s'est maintenue et les ventes des trois derniers jours se sont élevées à 550 boucauts, dont plus d'un tiers s'est vendu aujourd'hui. La plus grande partie de ce tabac est achetée pour la France. Le coton a encore été fort calme et, en l'absence de concurrence entre les acheteurs, les facteurs ont été obligés de se soumettre à une baisse. Les transactions ont atteint le chiffre de près de 1,000 balles qui ajouteront peut-être à la quantité de change américain sur place.

L'or a subi l'influence des avis de New-York où les cours ont fléchi au lieu de hausser. On a beaucoup parlé, dans les cercles financiers, de cette monomanie qu'on ne s'explique pas considérer la caisse des 5-20 à Londres. Les uns supposent que le coupon de juillet en était retranché, d'autres croient que le steamer a dû apporter de fortes demandes de ces bons. Les cours ont été, dans la journée, de 146 1/2 à 151 3/4, et, à la clôture, de 148 1/4 à 148 1/2 hier soir. Les opérations, au premier Board, embrassent $5000 à 148 3/4; $5000 à 149 7/8, $15,500 (2000, 4000, et 9500) à 150. Sur le marché, $4000 à 146 1/2; $31,000 (deux lots de $2500, $5000, $6000 et $15,000) à 147 1/2, $5000 à 147 3/4; $55,000 (2,500, 3000 et cinq lots de 10,000) à 149; $20,000 à 148 1/4; $1600 à 148 3/8; $25,000 (5000 et deux lots de 10,000) à 148 1/2; $25,000 (5000 et 20,000) à 148 3/4; $30,000 à 149; $57,000 (7000, 10,000 et 40,000) à 150; $10,000 à 150 1/4; $26,000 (10,000 et 16,000) à 150 1/2; $2000 à 151 3/4. — Il ne s'est vendu que peu d'argent. Les demi-piastres américaines ont rapporté 138 en forts lots. Les courtiers donnent 136 des petites sommes qui leur sont apportées. On n'a rien annoncé pour les piastres mexicaines.

Le change étranger a trouvé beaucoup moins d'acheteurs qu'hier, et, par les suites de la baisse à New York, il a beaucoup fléchi. Les ventes de sterling comprennent 800 livres No 1 clear à 156, 5000 livres de banque à 161 et 500 à 166. — Il ne s'est rien fait d'important dans les francs.

Les acheteurs ont obtenu un nouvel avantage dans le change américain. Les banques ont tiré sur New York à 1/4 à 3/8 de prime, mais nous apprenons que, dans quelques cas, on a accepté moins de 1/4 pour de fortes sommes.—Au dehors, il s'est vendu $40,000 sur New York, à vue, au pair, une autre somme au même taux et $20,000, à trente jours, à 7/8 à 1 d'escompte.

Le mouvement n'a été que modéré dans les actions. Il s'est vendu, au premier Board, 100 actions du chemin de fer des Opelousas à $5 50 et, au second Board, 100 de la même compagnie à $5 56. Sur le marché, 50 actions de la banque des Citoyens à $142 50. 10 de la banque de l'Amérique à $121. 150 de la banque des Mechanics and Traders à —. 500 (100 et 400) du chemin de fer de Jackson à $9.—Nous sommes heureux d'apprendre que la mission du surintendant général de ce chemin, le général Beauregard, a été couronnée de succès, nous en parlerons plus au long dans quelques jours. Ces nouvelles favorables ont amené une hausse dans les bons et dans les actions de la compagnie.

Une vente de 2 bons consolidés de la ville, avec les coupons de janvier, a eu lieu, au Board, à 96 1/2 et il s'en est vendu 6 sur le marché. Ces chiffres indiquent une hausse—7 sixes de l'Etat de la Louisiane se sont vendus, au Board, à 78 1/2.

Les billets n'ayant pas cours sont restés calmes. $8,165 (7,000 et 1,165) en billets du Trésor de la ville se sont vendus à 6 3/4 d'escompte, $10,000 à 7 et $10,000 à 7 1/2.— Les billets de la banque de la Louisiane sont cotés à 63 1/2 à 66 et 68 cents à la piastre, ceux de la banque de l'Etat de la Louisiane à 95 à 97. Les courtiers donnent 90 à 92 1/2 des billets du Trésor de l'Etat et les vendent 95 à 96. Beaucoup de détaillants les reçoivent au pair. Les billets du Trésor de la ville sont à 3/8 à 3/4 d'escompte pour la monnaie nationale courante.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE, Mardi soir, 10 juillet 1866.

Coton—Ce matin, à l'ouverture du marché, la demande n'a été que très modérée et elle a continué à languir durant le reste de la journée, la concurrence entre les acheteurs n'a été que bien faible. Aussi, les facteurs qui désiraient réaliser, pour y réussir, ont-ils été obligés de faire des concessions, de sorte que les prix payés ont accusé une baisse de 1 ct. plein des taux d'hier. Les ventes ont embrassé 950 balles, prises par cinq courtiers, moyennant des chiffres qui cadrent avec les cotes suivantes: ordinary 24 à 26 cts, good ordinary 28 à 29, low middling 30 à 32, middling 34. Toutefois, nous ferons observer que la plupart des facteurs tiennent leur marchandise et en demandent des prix au-dessus des chiffres précités, tandis que quelques personnes affirment qu'elles peuvent acheter à des taux moins élevés.

ETAT DU COTON.

Stock en main le 1er sept. 1865......balles		82[illegible]
Reçu aujourd'hui	164	
Reçu précédemment	738668	738[illegible]
Total		822[illegible]
Expédié aujourd'hui	129	
Expédié précédemment	716372	716[illegible]
Stock en main et à bord de navires non expédiés		105[illegible]

Sucre et Mélasse—Les arrivages, depuis hier, ont embrassé 33 boucauts de sucre et 63 barils de mélasse, le tout venant du bas de la côte. Les approvisionnements de ces deux produits de la Louisiane sont presque épuisés, mais ceux du sucre et de la mélasse de Cuba sont amples. Le mouvement continue à ne se faire que sur une petite échelle. La demande, qui est locale, n'ayant lieu que comme pour le détail. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 22 boucauts de sucre du Texas, classe commun à 12 1/2 cts la livre, et quelques boucauts de sucre Louisiane, en détail à 12 à 13 cts la livre de commun, 14 cts pour le fair, 14¾ cts pour le fully fair, 15 pour le prime, 16 à 17 cts pour le jaune clarifié et 17 à 17¾ cts pour le blanc.

Tabac—Le stock en mains est rond, l'assortiment qui le compose est bon, et il se fait en ce moment considérablement de démarches pour le compte de l'étranger. Il s'est opéré, aujourd'hui, des ventes embrassant 313 boucauts dont 78 de refused du district de l'Ouest, pris pour le compte du gouvernement français et 235 boucauts aux prix pleins précités et qui courent dans les chiffres suivants: 5 cts pour le low refused, light et heavy, 5¾ à 7 cts pour le bon refused; 7¾ à 11 cts pour le common leaf, 12 à 15 cts pour le fair, 15 à 17 cts pour le good, 17 à 19 cts pour le fin et 20 à 25 cts pour le choice sélection.

Produits de l'Ouest et Provisions—Le marché n'a éprouvé aucun changement important aujourd'hui. La demande n'est que locale, mais elle est bonne, et les prix sont à peu près les mêmes que précédemment.

Farine—Les approvisionnements de farine sont faibles et la demande, qui a été locale, a été bonne avec offre des prix d'hier. A peu près 1000 barils de cet article ont changé de mains aujourd'hui, aux prix suivants: superfine $9 25 et $9 37½, low extra $11 50, bonne extra à $12 37½ et $13 50, extra de premier choix $15 75.

Son—Les prix du son ayant éprouvé une baisse de 2½ les cent livres, des acheteurs se sont présentés et ont pris environ 2000 sacs de cet article, en payant à raison de $1 10 les cent livres, quelques petits lots, cependant, ont rapporté $1 12½ à $1 15 les cent livres.

Maïs—Les approvisionnements de maïs sont forts et la demande de l'article est bonne. Le marché est stable et les prix sont à peu près les mêmes qu'ils étaient hier. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 9000 sacs qui ont changé de mains aux prix suivants, jaune 84 cts, jaune mélangé et mélangé 85 cts, jaune 87½ cts et blanc 95 cts le boisseau.

Avoine—Le marché est calme mais il est stable et la demande bonne avec offre des prix baissés d'hier. Ventes à 50 et 52 cts.

Foin—Le marché est extrêmement calme et il n'y fait si peu de choses que nous ne pouvons donner de cotes convenables. Hier, quelques petits lots de foin de St Louis ont changé de mains à $20 le tonneau. Quelques personnes cotent le prime de l'Ouest à $20 à $23 le tonneau.

Porc—L'approvisionnement de porc est fort, mais l'article est calme. Pas de demandes de lots ronds, lesquels sont offerts à $35 le baril de mess. Les ventes en détail ont lieu à $35 25 à $35 50 le baril. Un lot de 50 barils a rapporté $35 25 le baril.

Divers—Les pommes de terre se vendent $2 65 à $3, les oignons $4 à $4 25, les pommes $5 à $8, les œufs $20 à $24 le baril, les poules $12 50 la douzaine, les oies $10, les dindes $30.

Saindoux—Le marché est bien approvisionné de saindoux, mais il est calme et déprimé. Il ne se fait pas de demandes de lots ronds et ces lots sont cotés à 23½c la livre pour le prime en tierçons. L'article en tierçons se vend en détail 24 cts, et en barillets 25¼ cts.

Bacon—Le stock en mains est faible. Pas de demandes de lots ronds, mais les ventes en détail ont été très actives aux prix d'hier. Epaules 17 cts, côtés cosses 20¼ cts, do désossés 21 cts, et jambons curés au sucre 25 à 25¼ cts la livre.

Beurre et fromage.—Le beurre du Nord se vend de 40 à 43 cts, celui de l'Ouest 28 à 32 cts; le fromage de l'Ouest 15 à 18 cts, la bonne qualité de l'Ouest 15 à 20 cts et le Dairy anglais 25 à 26 cts la livre.

Whisky—L'article est extrêmement calme et ne peut être coté à un prix plus élevé que $2 à $2 30 le baril de rectifié, même en détail.

Sacs en pitre—Il n'y en a que très peu sur le marché et la majeure partie de cette marchandise est tenue à 26½ cts et se vend 27 cts la pièce.

Laine—Le marché est dépourvu de cet article et les envois qui en arrivent sont immédiatement vendus à des prix profitables. Les ventes précédentes ont eu lieu à 15 cts pour la brute, 24 cts pour la non lavée et 28 à 35 cts pour celle du Texas.

Peaux—Il n'y en a pas beaucoup sur le marché, bonne demande et penchant vers la hausse; les peaux vertes se vendent 9 cts, les peaux Kip 10 cts et les sèches 12 à 13 cts la livre.

Café—Le marché est calme et les prix en monnaie courante ont baissé avec l'or. Les commerçants font face à la demande pour la campagne moyennant 25 à 28½ cts la livre de Rio ordinaire à prime.

Sel—Le stock en mains est fermement tenu et le Liverpool est coté par cargaison à $1 65 à $1 70 le sac. L'article se vend en magasin à $1 85, le gros et $1 85 à $1 90 le fin.

Provisions navales—Le stock en mains est faible, et il ne se fait que peu d'affaires dans cette branche. Nous cotons la résine No 2 à $2 50, le No 1 à $9, le virgin dip à $10 à $12, le brai à $6, le goudron $2 50 à $4 le baril et l'esprit de térébenthine 90 cts le gallon.

Fret—Le marché est fort calme tant pour l'étranger que pour le cabotage et les taux sont presque nominaux. On a pris des engagements pour transporter du tabac sur voiliers pour Liverpool, à raison de 35 shillings, mais actuellement on en demande 40. Il a été pris pour Liverpool un peu de coton à 3/8 cts et un peu pour le Havre à 1 1/8 c. Il a été chargé du coton sur vapeur pour New York à ¼ et pour Boston 1c. et 40 cts par baril de farine.

Marché aux bestiaux.

Jefferson City, 11 juillet.

Arrivé, hier, 466 bœufs du Texas, 184 veaux et veaux d'un an, 800 moutons.

Vendu—237 bœufs du Texas, 255 veaux et veaux d'un an, 38 cochons, 112 moutons et 8 vaches à lait.

A vendre—503 bœufs du Texas, 290 veaux et veaux d'un an, 383 cochons, 5042 moutons et 25 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, de choix, par liv. nette	— 14	à — 16
do do 2me qualité, par liv. net	— 10	à — 11
do do 3me qualité, par liv. net	— —	à — 10
Bœufs du Texas de choix, par tête	35 —	à 50 —
do do 1re qualité, par liv. net	— —	à — —
do do 2e qualité, par tête	20 —	à 35 —
do do 3me qualité, par tête	15 00	à 20 00
do do inférieur, par tête	— 00	à — 00
Cochons de l'Ouest, par liv. gr	— 12	à — 13
do du pays do	— 7	à — 10
do stock, par livre	— —	à — —
Moutons, en lots, par tête	3 25	à 4 25
do du Texas, par tête	3 25	à 4 00
do de choix, par tête	6 —	à 8 —
Vaches à lait, de choix, par tête	90 00	à 100 00
Veaux, par tête	10 00	à 14 —
do de lait, par tête	7 00	à 12 —
do d'un an par tête	00 —	à 00

Aux Entrepreneurs de Levées et à ceux qui creusent les fossés.

Des PLANS et des CAHIERS DES CHARGES pour faire un lac, curer des canaux, creuser de nouveaux fossés et remblayer une partie des "Fair Grounds" sont exposés au bureau de la société au Mechanic's Institute. Les entrepreneurs sont invités à y envoyer leurs propositions LUNDI, 16 du courant, ou avant cette époque.
11 juillet—5f L. HOMES, Secrétaire.

FONDERIE DE LEEDS,
[ETABLIE EN 1825.]
Au coin des rues Delord et Foucher.

Nous annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des bouilloires, des moulins à sucre, des chaudières à sucre, des machines à dessécher, des moulins à scie, des presses à coton, des vis de Newell, des bouches à fourneaux, des grils, à exécuter toutes sortes de travaux d'habitation et de bateaux à vapeur, et toute espèce de machines pour le Sud.
14 juin—3 m LEEDS & CO.

Marié, le 10 courant, par le Rév. père Janbert, M. PIERRE MORALÈS à Mlle MARIE ALMAIDE CHALAIRE—tous deux de St-Bernard.

Décédé, hier, à deux heures et demie P. M., à l'âge de deux ans et dix mois, ANDRÉ, fils de Joseph Guitet et de Caroline Caneaux. Les amis et connaissances des familles Guitet et Blancand sont invités à l'enterrement, qui aura lieu AUJOURD'HUI, à cinq heures P. M. Le convoi partira du No 105 rue Dumaine, encoignure Dauphine.

Un service funèbre sera célébré à l'église de St Augustin le jeudi 12 juillet 1866, à 7 heures précises du matin, pour le repos de l'âme de feue MATHILDE BARRAUD dame Jayme Mage. Les amis et connaissances des deux familles sont priés d'y assister, sans autre invitation. 10 juillet—2

Compagnie du chemin de fer du Texas et de la Nouvelle-Orléans.

Les actionnaires de la Compagnie du chemin de fer du Texas et de la Nouvelle-Orléans (division de la Louisiane) sont prévenus qu'une réunion spéciale des dits actionnaires aura lieu au bureau de MM. WHARTON & SANDCLIFF, rue de la Commune, No 115, entre les rues Camp et St Charles, JEUDI 12 du courant, à 5 heures de l'après-midi, à l'effet de réorganiser la Compagnie à la Nouvelle-Orléans, entendre lecture du rapport sur ce qui a été fait et considérer des questions importantes pour les actionnaires et les citoyens de la Nlle-Orléans.
A. M. GENTRY, Président.
Chs M. CONGRÈVE, Secrétaire. 11 juillet—2

Avis aux Entrepreneurs.

Des plans et des cahiers des charges pour plusieurs bâtisses à ériger sur les "Fair Grounds" de la Société des Artisans et des Agriculteurs sont exposés au bureau de M. James Freret, architecte, Commercial Alley, No. 26. Les entrepreneurs sont invités à y envoyer leurs propositions LUNDI, 16 du courant, ou avant cette époque.
11 juillet—5f L. HOMES, secrétaire.

UNE BAGUE.

Un enfant de huit à neuf ans a pris dernièrement une bague (un brillant) évaluée à cent vingt-cinq piastres; il dit l'avoir vendue à un jeune garçon dont il ignore le nom. La personne qui la rapportera au bureau de l'*Abeille* ou à la pension du coin des rues St-Pierre et Royale, recevra une récompense libérale. 11 juillet.

DEMANDE

On demande un jeune homme pouvant se rendre utile dans un magasin de coutellerie et servir le soda. Inutile de se présenter si l'on n'y est entendu et si l'on ne parle le français et l'anglais. On demande aussi deux ou trois jeunes garçons. S'adresser chez Lopes, rue de Chartres, No 45, coin Conti. 11 juillet—1

Damejeannes! Damejeannes!

En débarquement du navire MARY & LOUISA, du Havre
3000 damejeannes de 5 gallons,
500 do de 3 do
500 do de 2 do
500 do de 1 do
A vendre par ANT. LANATA,
11 juillet—4 9 et 11 rue Jefferson.

Bonne Française.

On demande une BONNE française. S'adresser à Mme BAYNE, 197 rue St Joseph, entre Carondelet et St Charles. 11 juillet

ENFANT PERDU.

Perdu dans l'après-midi du 4 de ce mois un jeune garçon âgé de neuf ans du nom de Louis [illegible]. Il pouvait avoir [illegible] vêtu d'une [illegible] pantalon de [illegible] chapeau de feutre [illegible]. Les personnes qui pourront le rencontrer sont priées de le ramener chez le soussigné.
J. M. BURGAN
Coin Trémé et Grands Hommes
près des Casernes [illegible] District
11 juillet—2f

Pour MINDEN, le lac BISTINEAU et tous les ports intermédiaires.

Le beau bateau à vapeur ANNIE WAGLEY, capitaine J. J. Cooper, [illegible] partira SAMEDI 14 juillet à 5 heures du soir. Pour fret ou passage s'adresser à bord.
N. B.—L'Annie Wagley prendra du fret pour tous les ports intermédiaires sur la rivière aux Cannes. 11 juillet

Pour Matamoros.— La goëlette [illegible] ELINA, capitaine Johnson, ayant [illegible] partie de sa cargaison [illegible]. Pour reste de fret ou passage, s'adresser à S. FERNANDEZ & Co, Rue de la Vieille Levée, No 145. 11 juillet

A Louer

Pour le 1er août, une maison basse ayant six appartements, située rue Dumaine entre Dorgenois et Broad, No 305. S'adresser au coin des Ursulines No 303. 11 juillet—1w

AVIS.

La barque MARY ET LOUISA, capitaine Horton, arrivée du Havre, est en déchargement au poteau, Troisième District. Les consignataires sont requis de retirer les permis et venir, sans délai, recevoir leurs marchandises sur la Levée, autrement les dites marchandises seront emmagasinées à leurs frais et risques.
CREEVY, NICKERSON & CO,
10 juillet—5 Au coin des rues Carondelet et Gravier

Chien perdu

PERDU, depuis le 5 de ce mois, un CHIEN DE CHASSE NOIR à longs poils, [illegible] au nom de DASH. [illegible] récompense [illegible]. 16 juillet—2

Chien trouvé.

TROUVÉ dans la soirée du samedi 7 juillet, un CHIEN [illegible]. Le propriétaire peut le réclamer en payant les frais. S'adresser de 3 à 6 heures P. M. à SÉBASTIAN TOJAQUE, encoignure Marigny et Esplanade. 10 juillet—3f

BUREAUX DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE "ATLANTIC", de la Nlle-Orléans,
Rue Gravier, No. 132, entre les rues Camp et St Charles.
Nlle Orléans, 3 juillet 1866.

Cette Compagnie est prête à assurer contre les risques d'incendie, de mer, de rivières et de transport par terre, aux conditions les plus favorables.
EDWARD RIGNEY, Président.
WM. P. KELLOGG, Vice-Président.
H. P. JANVIER, Secrétaire.
4 juillet—1m—tu

AVIS.
Aux propriétaires de vergers.

On désire acheter des FIGUES et des PÊCHES en lots à la convenance des vendeurs. On paiera le plus haut prix du marché. S'adresser au No 98 rue de la Vieille Levée. 16 juillet

PETER TOTANS, Marchand d'ivoire, 89, Fulton Street—NEW YORK.

Il a constamment en magasin un fort stock de BILLES DE BILLARD de toutes grosseurs, des DRAPS, des QUEUES, des GARNITURES, en un mot tout ce qui se rattache au commerce de billards, ANNEAUX de [illegible], CHECKS, KENO, CANNES, POMMES de cannes, et IVOIRE en général.
Tous les ordres seront promptement remplis au No 89, Fulton street, New-York, ou à la fabrique coin de Sydam street et de Myrtle Avenue à Brooklyn, New-York. 27 juin—6m—tuMe

CONSERVEZ VOS DENTS
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE, 196......RUE DU CANAL......196, entre Bourgogne et Remparts, continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art de dentiste.
Consultations en français, en espagnol et en anglais. 16 juillet—1m

TRANSFERT DE CABINET.
Le Dr. CHARLES E. KELLS,
DENTISTE,
A transporté son cabinet et son domicile au No 14 rue Dauphine, 2me maison après la rue du Canal, près de Lopez. 24 juin—3m

Dentiers complets, pour $10, dents garanties; opération sans douleur.
No2......Le Dr SPYER, dentiste......No2
—Coin Camp et Canal—
Les dents que pose le Dr SPYER sont à meilleur marché, plus durables et gênent moins que les autres. Les opérations n'étant point nécessaires la personne la plus nerveuse n'a rien à craindre. Le Dr Spyer donne des consultations en français, en espagnol, en allemand et en portugais. Souvenez-vous du No 2 au coin des rues Camp et Canal, No 2—Entrée rue du Camp. 11 mars—6m

RESTAURANT St LOUIS,
Tenu par Henri Barthe.
Rue St Louis, Nos 75 et 77, entre Royale et Bourbon.
Chambres garnies pour habitants, salon pour noces et repas de familles, pension à la semaine, à la quinzaine et au mois à des prix modérés.
M. Henri Barthe ayant agrandi son établissement en y prenant la maison voisine annonce à messieurs les habitants qu'il pourra toujours les loger convenablement eux et leurs familles. 14 novembre—

RESTAURANT FRANÇAIS,
72......RUE DE CHARTRES......72
Tenu par Philippe Forget,
Ancien propriétaire du Restaurant des Amis
CHAMBRES GARNIES. — Pension au mois et à la semaine. MM. les habitants trouveront toujours des chambres à leur disposition. Repas de noces, baptême, &c., &c. M. FORGET conservera ses anciens prix.

Transfert de Bureaux.

Les BUREAUX du chemin de fer des Opelousas ont été transportés au No 69 rue du Canal, près de la Vieille-Levée.
GEO. W. SQUIRES, secrétaire.
7 avril—

JAMES H. LEVY. ANDERSON D. DIETER. J. GOLDSTEIN

LEVY, DIETER & Co.,
Marchands-Commissionnaires,
27, Rue Carondelet,
Nouvelle-Orléans.

AVANCES.
Nous continuons à faire des avances sur les produits et cotons qui nous sont consignés pour être vendus sur place ou pour être expédiés à nos amis à New York, Boston ou à MM. RATHBONE frères & Co, à Liverpool.
10 mai—3m LEVY, DIETER & CO

Mme ALLUARD,
Somnambule,
Bien connue à la Nouvelle-Orléans pour être l'instrument de la Providence pour les malades qui ont recours à ses soins—spécialement pour les cas de maladies nerveuses, l'épilepsie comprise. Mme ALLUARD guérit également la gastrite, les aigreurs d'estomac, les digestions difficiles, les maladies du foie, la diarrhée, la dyssenterie, les maladies de matrice, le catarrhe pulmonaire, l'asthme et toutes les maladies des voies respiratoires.
Consultations, rue Tréme, 246, entre Ursulines et Ste Anne. 18 avril—

E. Montague jr. Clément Carlos

MONTAGNE & CARLOS,
Marchands-Commissionnaires,
Sollicitent les consignations de coton, sucre, peaux, laine, mousse et tous genres de produits de l'Ouest et du Sud. Les ordres pour marchandises seront exécutés avec promptitude.—Bureau, 21, rue St. Louis, entre Chartres et Vieille Levée, Nouvelle-Orléans.
15 juin—1m

Au public.
BUREAU DE L'AUDITEUR, Nlle Orléans, 7 juillet 1866.

Ayant appris que beaucoup de personnes, par ignorance de la loi, ont l'habitude d'acheter des billets de loterie qui ne portent pas le timbre de l'Auditeur, timbre que la loi exige, et qui est la taxe prélevée au profit de l'Hôpital de Charité, je préviens toutes les personnes qui achètent des billets non timbrés qu'elles violent la loi et font du tort à l'Hôpital de Charité. Tous ceux qui vendent des billets non timbrés seront punis aussi sévèrement que le veut la loi.
8 juillet—3f H. PERALTA, Auditeur.

Exemption ou Remboursement
DES TAXES DE VILLE POUR 1861, 1862, 1863 et 1864.

Les personnes qui, en vertu de la loi, ont droit à l'exemption et au remboursement, ont à s'adresser, pour [illegible] OCTAVE MOREL, au No [illegible] Passage de la Bourse.
10 juillet—1m

Vins rouge et blanc, &c.
En débarquement du navire *Nystad*, de Bordeaux:

VIN rouge en barriques et ¼ barriques—VIN blanc en barriques et ¼ barriques, VIN en caisse rouge et blanc—PATÉS de foie d'oie, 1/2 et 1/4 de boîtes, truffes—PATÉS de gibier truffés—TRUFFES pures en 1/2 et 1/4 de boîtes—SAUCISSES d'oie truffées—CHAMPIGNONS au 1/2 et 1/4 de boîtes—CEPS à l'huile en 1/4 de boîtes.
A vendre par H. PICSSAN,
9 juillet 19, rue Conti.

Dissolution de Société.

La société qui existait jusqu'ici sous la raison V. DURAND & RIFFLARD, est dissoute aujourd'hui d'un commun accord, M. V. Durand se retirant des affaires.
V. DURAND,
JOS. RIFFLARD
New York, 1er juillet 1866.

Avis de Société.

Nous avons, aujourd'hui formé une société sous la raison JOSEPH RIFFLARD & FILS et continuerons les affaires de commission en général, de V. Durand & Rifflard, au No. 42 Vesey street.
JOS. RIFFLARD.
JULES L. RIFFLARD.
HIP. E. RIFFLARD.
New-York, 1er juillet 1866.
N. B.—M. P. G. Hughes a un intérêt dans la maison. 7 juillet—1m—PP

AVIS.

La Société existant en cette ville entre Dario Piaggio et Enrico Piaggio, sous la raison PIAGGIO FRÈRES a été dissoute d'un commun accord, le 4 juin 1866, Enrico Piaggio s'étant retiré de la société. [illegible] Rinaldo Piaggio [illegible] les affaires [illegible] continuées, comme par le passé, sous la même raison.
ENRICO PIAGGIO.
DARIO PIAGGIO.
RINALDO PIAGGIO.
6 juillet—6

AVIS AUX CONTRIBUABLES
Bureau de l'Avocat Assistant de Ville

Les personnes fondées à se prévaloir de l'acte relatif à l'Exemption de Taxes de ville pour les années 1862, 1863, 1864 et 1865, [illegible] mars 1866, [illegible]
F. BERMUDEZ,
6 juillet—25 j'rs Avocat Assistant de ville.

JULIEN MICHEL, Avocat,
Rue Royale, No. 31, (au premier).
Offre ses services aux personnes qui ont [illegible] EXEMPTION ou de REMBOURSEMENT en vertu de la loi [illegible] de taxes de ville [illegible] 1862, 1863, 1864 [illegible]

GILLESPIE J. W. & Co.
FACTEURS DE COTON
ET
NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES.
Sont agents pour la vente des célèbres C. G. O. Naval Stores (fournitures de navires)
5 juillet—3m Rue du Canal, No 50.

AVIS.

Les créanciers de la succession de M. Eugène Macarty sont priés de se présenter à O. Drouet, avocat, Passage de la Bourse No [illegible] et d'y faire connaître le montant de leurs créances et les titres sur lesquels elles sont fondées.
V. MACARTY,
4 juin—9,15 Exécuteur testamentaire.

En magasin et à vendre par les Soussignés:

300 barriques VIN rouge—J. Lebreton
200 caisses do Haute Brand et autres Chateau Brion, Chateau Lafitte, Pape Clément &c.
500 VIN blanc—Th Dreuet
100 Larroque frères
100 ¼ pruneaux PRUNES sèches—J. Fau
20 12
5 2c boîtes FANTAISIE
200 SARDINES à l'huile en quarts de boîtes—L. Edein
500 paniers CHAMPAGNE Black seal Champagne Impérial—Royal [illegible] et autres marques en grandes et petites bouteilles
HUILE [illegible]
300 futailles COGNAC quarts et barriques—Henri Sutton, [illegible]
BOUCHONS, VERMOUTH, &c., &c.
150 milliers CIGARES de la Havane de la célèbre marque Regalia
V. MAIGNAN & F. LABORDE,
42, rue Vieille-Levée.
1er juillet—6f—PP

Nouvelle Orléans, le 30 juin 1866.

La société existant sous la raison OSCAR BERCIER & CO, est dissoute d'un commun accord. Le nom de la maison ne servira plus que pour sa liquidation.
OSCAR BERCIER.
F. LABORDE.
1 juillet—1m No. 42, Vieille-Levée.

OSCAR BERCIER,
Négociant - Commissionnaire,
NO 58 RUE DES MAGASINS,
au premier.
1 juillet—2m

PRODUITS DE L'OUEST.

JAMBONS fumés au sucre, Viandes fumées en boucauts, Porc en saumure, Saindoux, Chandelles de l'Etoile, Maïs, Toile et Corde d'emballage, etc., etc.
A vendre par OSCAR BERCIER
1 juillet—1m No 58 rue des Magasins au 1er.

M. WILLIAM DE LA RUE est porteur de ma procuration générale appert acte pardevant A. Ducatel notaire public.
NOUVELLE-ORLEANS, 1er juillet 1866.
OSCAR BERCIER.
1 juillet—1m 58 rue des Magasins.

Les soussignés ont ce jour formé une société sous la raison sociale **Victor Maignan & F. Laborde**, pour les affaires de commission en général et l'importation de vins, eaux-de-vie, sardines, etc.
au No 42 rue Vieille-Levée.
1 juillet—1m

Victor Maignan & F Laborde,
Marchands commissionnaires et importateurs de vins, eaux de vie, sardines, fruits, conserves, etc., etc.
NO 42 RUE VIEILLE-LEVEE.
1 juillet—3m

LA FOIRE.
Bureau de la Société des Agriculteurs et Artisans de la Louisiane.
Nlle Orléans, 4 juin 1866.

AUX ARCHITECTES, ENTREPRENEURS ET JARDINIERS—Le "Fair Grounds Committee" désirant avoir des plans et cahiers des charges pour dessécher et orner la terre de la Société et construire des édifices convenables destinés à la **Grande Foire** qui doit avoir lieu le 21 novembre prochain—offre les primes suivantes:
1—Pour des plans complets de dessèchement, emplacement et bâtisses, accompagnés de cahiers des charges, au complet—$250.
2—Pour un plan de dessèchement seulement, accompagné de cahiers des charges, au complet—$100.
Il sera payé une commission de 5 pour cent pour la surveillance des travaux. Le concurrent dont les plans auront été adoptés aura la préférence.
Tous les plans doivent être soumis d'ici au 1er juillet 1866 et dressés conformément au cahier des charges et aux conditions déposés au bureau de la Société, au Mechanics' Institute.
C. H. SLOCOMB,
6 juin— Président du Comité des Fair Grounds.

CHOLERA.
Liqueur anti-cholérique de Raspail.

Cette liqueur inventée par M. Raspail (un des plus grands chimistes du monde), est le seul préservatif reconnu efficace et employé par les trois quarts des populations contre les maladies du choléra.
C'est un remède certain contre la diarrhée chronique, la dyssenterie, &c. A vendre par
F. GAUDOZ, Pharmacien,
1er juil— Encoignure Orléans et Bourbon.

Avances sur Consignations
à New York, Boston, Liverpool, Havre, Bordeaux, les Antilles, et change sur New York, le Havre, Paris, Bordeaux.
OSCAR BERCIER
1er juillet—3m 58, rue des Magasins.

Dr. SABOURIN,
166, DOUANE,
ENTRE DAUPHINE ET BOURGOGNE.
24 juin—3m

JACOB OTT, Entrepreneur,
RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidence.
Fait et répare les cuves.
Les ordres laissés au No 38, Cercle Tivoli, ou chez M. L. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés avec promptitude. 18 novembre—

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelle-Orléans, 29 juin 1866.

Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende de cinq pour cent sur les bénéfices des six derniers mois, lequel dividende sera payé aux actionnaires ou leurs ayants-cause, à partir du 9 juillet prochain.
11 juin—1m WM. S. BROWN, Trésorier.

Douane des Etats-Unis.
BUREAU DU PERCEPTEUR, Nlle-Orléans, 4 juillet 1866.

Il sera reçu à ce bureau, jusqu'au 14 juillet, des propositions cachetées pour la fourniture de rations aux officiers inférieurs et aux matelots du steamer de la Douane (revenue steamer) des Etats-Unis pour l'année fiscale expirant le 30 juin 1867. Les rations [illegible] seront les mêmes que pour le service naval [illegible] les liquides—et se composent des articles énumérés dans le tableau suivant:

Jours de la semaine	Bœuf	Porc	Farine	Riz	Raisins ou Fruits secs	Cornichons ou Concombres	Biscuit	Sucre	Thé	Café	Cacao	Beurre	Fromage	Haricots	Mélasse	Vinaigre
Dimanche	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	14	2	[illegible]	[illegible]	[illegible]					
Lundi	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	14	2	[illegible]	[illegible]	[illegible]					
Mardi	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	14	2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			
Mercredi	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	14	2	[illegible]	[illegible]	[illegible]					
Jeudi	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	14	2	[illegible]	[illegible]	[illegible]					
Vendredi	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	14	2	[illegible]	[illegible]	[illegible]					
Samedi	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	14	2	[illegible]	[illegible]	[illegible]					
Total	[illegible]	[illegible]	1	1	½	½	98	14	1	7	7	4	4	1½	½	½

Les rations doivent être de bonne qualité, doivent être approuvées par le capitaine et les différents articles qui composent la ration devront être livrés à bord du steamer [illegible]. Le contenu devra être marqué sur chacun [illegible]. Les propositions seront ouvertes le 16 juillet à midi, et les soumissionnaires sont invités à être présents dans le moment.
Wm. P. KELLOGG, Percepteur.
6 juillet—au 16

Pour le Havre.

La barque ST PAUL, capitaine A. Serre, partira INCESSAMMENT. Pour balance de fret ou passage, s'adresser chez JOHN GAUCHE, 145, rue de Chartres.
Nlle Orléans 7 juillet 1866. 8 juillet—3f

POUR BELIZE, HONDURAS ET L'ILE RUATAN.

La goëlette Village Gem, une voilière de première classe, capitaine Ward, [illegible] passagers [illegible] partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord, poteau 25, Deuxième District, en face du marché français, ou à
E. VALLÉE,
2e juin rue du Camp, No. 71

A vendre par le soussigné en débarquement du NISTAR, de Bordeaux.

100000 Capsules pour bouteilles et en magasin.
[illegible] caisses Curaçao et Marasquin
150 do Absinthe importée et imitation
100 do Kirsch-Wasser importé et imitation
100 do Liqueur de Raspail et Chartreuse
200 do Eau de fleur d'oranger Houghton Bitters à Peppermint
100 do Sirop diverses qualités
200 do Vin rouge et blanc diverses qualités
30 do Fruits à l'eau-de-vie et au jus
50 do Vermouth diverses qualités
200 do Macaroni et Vermicelle du pays
100 paniers Anisette diverses qualités
100 do Marie Brizard & Roger import.
100 do Champagne diverses qualités
75 barriques Vin rouge et blanc, pour familles
[illegible] Bouchons pointus et réguliers
Vinaigre de Bordeaux en barils et en caisses
Brandy, Gin, Port Wine, Muscat, Madère [illegible] Bitters, Peppermint,
Anisette en gallons
50 paniers Bouteilles à vin
50 [illegible] Eau-de-Vie de Dantzig
16 do Sardines 1/4 de boîtes
20 barils Whisky diverses qualités
Huile d'olive
Madère et Sherry Wine.
J. CAZAUX,
Vieille Levée No 73, entre Conti et Bienville.
6 juillet—1m

Propriété à Mandeville à vendre.

Une maison à étage, avec meubles, située rue Lafitte, entre Jefferson et Claiborne.
S'adresser à E. FAUCHET, Courtier, No 36, Passage de la Bourse.
8 juillet—6f

Divers! Divers!! Divers!!!

20 BOUCAUTS ÉPAULES fumées de choix
PLATS CÔTES cosses et désossés de choix
[illegible] JAMBONS sucrés
20 barils HUILE de graisse, 1ère qualité.
300 barils FARINE Sup et Extra.
200 WHISKEY rectifié.
[illegible] vieux Bourbon, McGregor
100 VINAIGRE blanc
200 caisses CHANDELLES "Star," 12-13 16e14 ons.
[illegible] SAVON qualités assorties.
[illegible] CHANDELLES de suif.
50 TABAC à chiquer
100 petites caisses TABAC à chiquer.
100 douzaines BALAIS de Mil.
25 barils RIZ créole.
CAFÉ, SUCRE, SEL, &c., &c.
A vendre par J. B. VANHORN,
Nos 66, 68, 70 et 72, rue des Magasins, enc. Poydras.
5 juillet—6f

Brouettes, Pelles et Pioches.

400 BROUETTES Scoop, supérieures
600 douzaines PELLES et PIOCHES, assorties, à manches courts et manches longs.
A vendre par C. H. SLOCOMB,
rue du Canal, No 74, et rue de la Commune, No 35.
5 juillet—1 dem

Avis de Sociétés.

La société existant sous la raison sociale LION & ANDRÉE, étant arrivée à son terme d'expiration est dissoute d'un commun accord.
LION & ANDRÉE.
Les soussignés ont formé une société sous la raison sociale de LION & PINSARD pour l'importation d'articles de Paris (fancy goods) au No 172, rue du Canal.
A. LION,
4 juillet—6 J. PINSARD.

Propositions.
BUREAU DU PERCEPTEUR, Nouvelle-Orléans, 4 juillet 1866.

Il sera reçu, à ce Bureau, jusqu'au 16 juillet, des propositions pour la fourniture des provisions et autres articles [illegible] du garde-côte pour l'année fiscale expirant le 30 juin 1867. La liste des articles sera donnée sur demande. [illegible] Les soumissionnaires sont priés [illegible] propositions, laquelle a lieu le 16 juillet, à midi.
WM. P. KELLOGG,
6 juillet—jusq 16 Percepteur.

CHANGEMENT DE LOCAL
L. H. RICHARD,
COMMISSIONNAIRE ET IMPORTATEUR de marchandises sèches, anglaises, françaises et allemandes, a transféré son magasin du No 60, rue de Chartres au
No 46, rue Vieille-Levée,
entre Douane et Bienville.
Maison de commission à Paris, No 18, Passage Saulnier. 6 juillet—2mois—t I j—PP

BUREAU DE LA COMPAGNIE "Star Mutual Insurance Company."

L'ÉLECTION annuelle des Directeurs de cette Compagnie aura lieu Lundi, 16 du courant, de midi à deux heures au Bureau de la Compagnie, No 14, rue Carondelet.
2 juillet 1866.
3 juillet—au 16 N. AUGUSTIN, Secrétaire.

AVIS.

J'AI, aujourd'hui, associé Mr. JOHN A. HALL à mes affaires et continuerai le commerce de groceries en gros, à mon ancien local, au coin des rues Canal et Tchoupitoulas, sous la raison J. MORGAN HALL & CO.
5 juillet—1m J. MORGAN HALL.

MALADIES.

M. F. GAUDOZ, pharmacien-élève de l'Ecole de Paris, rappelle à ses amis et au public qu'il continue, comme par le passé, à traiter les **maladies secrètes** et de la peau.
Toutes les maladies syphilitiques (anciennes et récentes), les écoulements, ulcérations, plaies, démangeaisons, dartres, boutons, pertes blanches, et toutes les maladies provenant d'un sang vicié (chez les deux sexes) sont traitées avec le plus grand succès depuis dix années consécutives.
Guérison certaine de la gale (itching) en douze jours.
F. GAUDOZ, pharmacien,
1er juil— encoignure Orléans et Bourbon.

Bureau des Assureurs,
Nouvelle-Orléans, 20 juin 1866.

Les Compagnies d'Assurances composant ce Bureau fermeront leurs bureaux, tous les jours, à 3 heures de l'après-midi, à partir du 1er juillet prochain.
JAMES H. WHEELER,
24 juin—2 sem Secrétaire.

JULIEN MICHEL,
AVOCAT,
31 RUE ROYALE, (Au Premier.)
4 juil—6 t F. P.

L'Exposition Universelle de Paris, 1867.
AVIS

Ayant été nommé, par Son Excellence le Gouverneur Wells, Agent et Commissaire pour représenter les intérêts de l'Etat de la Louisiane à l'EXPOSITION UNIVERSELLE de Paris en 1867, j'annonce respectueusement à ceux des citoyens de l'Etat qui désireront y exposer des marchandises, des produits, &c. que je leur donnerai tous les renseignements possibles et leur faciliterai l'expédition des articles de destination. S'adresser à moi, par le bureau de Poste, boîte 612, Nouvelle-Orléans.
EDWARD GOTTHEIL,
Agent et Représentant à l'Exposition Universelle de Paris en 1867. 6 juillet

Association.

A PARTIR de cette date, mon fils ALFRED PAVY est associé à ma maison de commission. La raison sociale sera: P. J. PAVY & Co.
P. J. PAVY
6 juillet 1866. 6 juillet—1m

Changement de domicile.

J. LOUAPRE prévient ses amis et ses clients qu'il a transféré sa Boulangerie du No 270 au No 272, rue des Remparts, encoignure Hôpital. Il profite de cette occasion pour remercier le public de la préférence marquée qu'il a accordée à son pain.
29 juin—1m J. LOUAPRE.

SEUL AGENT,
DANS LES ETATS DU SUD,
Pour la vente des Vins de
MM. Cruse et Fils Frères,
DE BORDEAUX.
B. E. CASTENDYK,
RUE DU CAMP, NO 91.
9 avril—3 m

AVIS.

Un Français, très bien [illegible] désirerait le patronage d'une personne dans le commerce et en relation avec l'art mécanique. Il possède une idée qui serait d'une grande importance et pourrait la mettre à jour. Les personnes qui voudraient [illegible] avec lui sont priées de laisser leur adresse au bureau de l'Abeille ou de s'adresser directement à l'Hôtel des Européens, rue des Ursulines, près de la Levée. 6 juillet—5f

AVIS.

Les membres des Batteries GUARDEUR ET BRIDGES, Ex C. S. A., sont priés de se réunir le jeudi 12 courant, à 8 heures P. M., au No 148 rue de Esplanade, Deuxième District, entre Bourgogne et Remparts. 6 juillet

Bureau du Commissaire des vivres.
Rue Julia, No 88, Nouvelle-Orléans, 3 juillet 1866.

Des propositions cachetées, en duplicata, accompagnées d'une copie de cette annonce, seront reçues jusqu'au 18 juillet, à midi, pour fournir, au Département des vivres, mille (1,000) barils de farine, extra lesquels devront être livrés au dépôt des vivres dans la ville de la Nouvelle-Orléans, [illegible] et inspectés avant d'être reçus, par l'inspecteur du gouvernement.
On peut obtenir, au dépôt des vivres de cette ville, des échantillons de la qualité de farine demandée.
On donnera la préférence à la farine que le climat du Sud n'affecte pas.
Les paiements se feront en monnaie courante, sur livraison.
Les propositions devront être adressées au soussigné, et endossées "propositions pour la farine."
A. BECKWITH,
Bvt Brig-Gen. et commissaire des vivres.
9 juillet—au 14

HOTEL DE LA GRAND'ILE.

Le bateau à vapeur ST NICOLAS, neuf et solidement construit, capitaine Harvey, partira de la tête du Canal Harvey, en face du Stock Landing Avenue de la Louisiane, tous les SAMEDIS ET MARDIS à 8 heures de l'après-midi pour l'Hôtel de la Grand'Ile, Fort Livingston, Barataria Bales pour se rendre à la mer.
Pour le voyage [illegible] $5 00 [illegible]. L'Hôtel est ouvert et peut recevoir [illegible] offre tous les avantages d'un établissement de premier ordre—les bains de mer [illegible]. Entouré de magnifiques [illegible] il offre une retraite agréable pendant la chaleur de la journée.

PRIX.
Pensionnaires à la semaine $15
Pensionnaires passagers .... 3 par jour
15 juin—1m A. MARGOOT JOLY propriétaire.

Maison à louer et mobilier à vendre.

A LOUER—Une jolie maison en briques à étage, meublée récemment, agréablement située dans la rue des Remparts, non loin de la rue du Canal, Deuxième District.
S'adresser au No. 56 de la rue Gravier, au premier. 8 juillet—6

A Vendre,

Le MAGASIN A TROIS ÉTAGES (fenêtres en fer) situé No 42 rue Vieille Levée, maintenant occupé par O. Bercier & Co.
Egalement, la magnifique maison basse, No 186 rue du Quartier, entre Remparts et Bourgogne, bâtie par Juan Y. de Egaña.
Pour informations s'adresser à AUG. COUTURIÉ,
24 juin—15 j 37 rue Vieille Levée.

A LOUER.

UNE JOLIE RÉSIDENCE, convenable pour une nombreuse famille, avec jardin, à fleurs, verger, potager. Rue Dumaine, entre Miro et Galvez, (à proximité des chars du Bayou). Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux, ou à M. M. F. Bonnis, 140 rue Gravier. 10 j dm

Crescent Hotel,
A LA BAIE ST. LOUIS.

Cet Hôtel, qui est en face du Crescent Wharf construit expressément pour l'Hôtel, est ouvert et peut recevoir les familles et les voyageurs. Le confort des pensionnaires sera l'objet d'une attention toute particulière.
Le bagage doit être marqué "Crescent Wharf" pour en garantir la livraison.
J. V. TOULMÉ,
11 juin—1m E. V. SAUCIER, Propriétaires.

STAR CANDLES!

AGENCE DE
N. SCHÆFFER & CO.
UN GRAND STOCK
Constamment à vendre par
J. AVET,
AUX BLUE STORES,
Encoignure Vieille Levée et Bienville.
1er juillet—1m—PP

A LOUER.

La magnifique et vaste salle de bal, connue sous le nom de **Bal du Globe**.
Pour conditions, s'adresser au No 11 rue Jefferson. 30 mai—

Grand Hôtel de la Havane,
A PARIS
Rue de TREVISE, 44, au coin de la rue Bleue
Mlles C. & L. ABET, propriétaires.
F. FERRET (de la Nouvelle-Orléans) GÉRANT.
Les familles louisianaises trouveront, à l'Hôtel de la Havane, un bon accueil et tout le confort désirable à des prix modérés. 13 juin—PP1m

Tapis, Rideaux, Nattes, &c.

Nous avons reçu dernièrement un bel assortiment d'**Etoffes à rideaux**, telles que satin de laine, reps, damas laine, et dentelles, de Nottingham, Brandebourgs, [illegible] &c. &c.
Tapis de toutes [illegible] et de toutes qualités. **Toiles cirées**, nattes et tout ce qui se rattache à notre genre de commerce. Nous offrons les articles à une grande réduction.
A. BROUSSEAU & C. Importateurs

AVIS.

Les soussignés préviennent le public que la société qui existait entre eux sous la raison P. MARES & Co est dissoute d'un commun accord. Le nom de la maison ne servira plus que pour sa liquidation.
PAUL MARES,
6 juillet—6f PAUL TALAMON

Maison Blanche.
Vins, Liqueurs et Comestibles.
GALLOT & CHAVANNES,
PROPRIÉTAIRES.

Ont l'honneur d'informer leurs amis et le public en général qu'ils ouvriront leur magasin LUNDI soir, 11 juin, 137 rue du Canal, à côté de la maison Holmes. On y trouvera en abondance une grande variété de Vins fins de tous les pays. Liqueurs fines de toutes les marques. Conserves de toute nature en fruits, légumes, viandes et poissons. Pâtés divers truffés en foies et en gibier, des meilleures marques. Confitures françaises, anglaises, espagnoles et américaines. Spécialité de thé, café, chocolat et tout ce qui concerne l'article comestible pour familles et restaurants. Dépôt de cigares de la Havane,—gros demi-gros et détail. Un salon est spécialement disposé à l'arrière pour les messieurs.
11 juin—1m

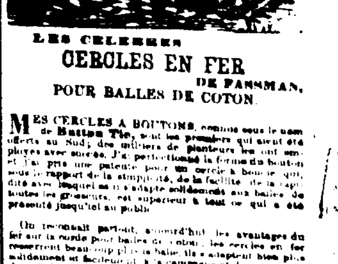

LES CÉLÈBRES
CERCLES EN FER
DE FASSMAN,
POUR BALLES DE COTON.

Mes CERCLES A BOUTONS, connus sous le nom de **Button Tie**, sont les premiers qui aient été offerts au Sud; des milliers de planteurs les ont employés avec succès. J'ai perfectionné la forme du bouton et j'ai pris une patente pour un cercle à boucle qui, sous le rapport de la simplicité, de la facilité, de la rapidité avec laquelle on l'adapte solidement aux balles de toutes les grosseurs, est supérieur à tout ce qui a été présenté jusqu'ici au public.

On reconnaît partout, aujourd'hui, les avantages du fer sur la corde pour balles de coton; les cercles en fer resserrent beaucoup plus la balle, ils s'adaptent bien plus solidement et facilement à la campagne et dans les ports de mer diminuent [illegible] les dangers de l'incendie. Ils sont plus forts [illegible] le temps et l'air n'ont pas sur eux le même effet que sur la corde. La guerre a fait [illegible]. Des milliers de balles de coton ont été perdues parce que les cordes se sont pourries et cassées, et ces balles auraient pu être conservées si l'on avait eu des cercles en fer. Ceux-ci, d'ailleurs se vendent à cinquante pour cent de moins que la corde, par suite de la réorganisation du travail dans les Etats où le coton se cultive. La quantité de ce produit a tellement diminué que les prix en sont extraordinairement [illegible] pourrait même dire qu'aucun prix ne saurait [illegible] assurer une quantité suffisante pour une récolte ordinaire.

Les cercles sont d'une longueur de 10 pieds, 10 pieds et demi et onze pieds. On emploie le plus souvent ceux de 10 pieds, mais les grosses balles en exigent quelquefois de 10 pieds et demi et onze pieds. Les boucles sont attachées aux cercles, les boutons se mettent dans de petites boîtes. Le poids en est d'environ dix livres par balle.

J'ai pris des mesures pour l'importation d'une grande quantité de fer anglais de la meilleure qualité et j'ai conclu des arrangements avec MM. Chambers & Latting pour la vente et la livraison de nos fers.

Navire Refuge, Nlle-Orléans, 7 juillet, 1866.
A M. H. Fassman.

Monsieur—En janvier dernier, je reçus de votre pressoir [illegible] balles de coton, environ [illegible] desquelles avaient vos cercles de fer. Je peux certifier que les balles [illegible] étaient en meilleur état [illegible] que le navire put transporter plus de coton qu'à aucun autre voyage.

Le coton lorsqu'on le retira du navire à Liverpool, était en meilleur état que celui [illegible] employé de la corde. Les cercles en fer sont bien préférables à la corde [illegible]. Je suis respectueusement [illegible]
JOHN HOWARD, capitaine.

CHAMBERS & LATTING.
Agents pour la vente des Cercles en fer de Fassman,
Marchands de toile, de corde et de ficelle d'emballage,
Rue Carondelet, No 51, Nlle-Orléans.
17 juin—6m

Bureau d'Immigration
RUE ROYALE, 21
On trouvera le Dr. P. G. A. KAUFMANN (résidence rue Dumaine, 95) de midi à 2 heures, au bureau de l'immigration pour donner des renseignements [illegible].
Mars—

AVIS.
Compagnie de la Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans.

La réduction du capital de cette banque ayant été adoptée par [illegible] des actionnaires, tous les porteurs de [illegible] actions sont requis de les présenter à la banque pour [illegible] quinze piastres [illegible].
Ch. JUMONVILLE, Caissier.